

Quelles sont les causes et la philosophie de l'apparition du "hijab"? Comment se fait-il qu'il soit apparu au sein de la totalité ou de certains des anciens peuples? Pourquoi et en fonction de quel intérêt l'Islam, qui est une religion dont tous les commandements renferment une philosophie et un dessein, a-t-il approuvé et institué le "hijab"?

Les adversaires du "hijab" ont tenté de mettre en avant des conjonctures oppressives en guise de raison de son apparition, et sans faire en cela de différence entre le "hijab" islamique et non-islamique, prétendent que le "hijab" islamique prend source lui aussi à ces conjonctures oppressives.

Différent points de vue ont été énoncés quant à la raison de l'apparition du "hijab", et le plus souvent, les causes mentionnées l'ont été en vue de le présenter comme oppressif et fruit de l'ignorance. Nous en évoquerons l'ensemble. Les points de vue que nous avons recueillis sont certains philosophiques, certains sociologiques, éthiques, économiques ou psychologiques, comme mentionnés ci-dessous:

- 1- Tendance à l'ascétisme et au monachisme (racine philosophique).
- 2- Absence de sécurité et de justice sociales (racine sociale).
- 3- Patriarcat et domination de l'homme sur la femme, et exploitation de son énergie dans le sens des intérêts économiques de l'homme (racine économique).
- 4- Jalousie et égoïsme de l'homme (racine éthique).
- 5- Menstruation de la femme et son sentiment d'avoir par nature quelque chose de moins que l'homme, outre les âpres prescriptions qui furent établies dans le contexte de son "impureté" et de la rupture des relations avec elle lors de ses menstrues (racine psychologique).

Les causes mentionnées, ou bien n'ont eu d'influence à aucun titre sur l'apparition du "hijab" nulle part dans le monde, et ont donc été vainement mentionnées en tant que telles, ou bien à supposer qu'elles aient influé sur l'apparition de certains systèmes non-islamiques, n'ont pas eu d'influence sur le "hijab" islamique, à savoir qu'elles n'ont pas constitué la logique et la philosophie qui ont engendré l'ordonnance du "hijab" en Islam.

Comme on le remarque, les adversaires du "hijab" le présentent parfois comme le produit d'un mode de pensée philosophique particulier au sujet du monde et de ses plaisirs, ou bien lui attribuent une origine

politique et sociale, ou bien encore le considèrent comme l'effet de causes économiques, ou associent à son apparition des aspects éthiques ou psychologiques particuliers.

Nous citerons puis critiquerons chacune de ces causes, et prouverons que l'Islam, dans sa philosophique sociale, n'a eu en vue aucun de ces motifs, dont pas un ne s'accorde avec ses fondements incontestables et notoires, et pour finir, nous ferons allusion à une cause majeure qui compte à notre avis comme la plus plausible d'entre elles.

Ascetisme et monachisme

La relation qui lie la question du "couvrement" à la philosophie de l'ascétisme et du monachisme vient de ce que la femme étant le plus grand sujet de plaisir et de jouissance humains, homme et femme recherchent forcément plaisir et jouissance s'ils se fréquentent mutuellement. Pour accorder parfaitement l'environnement à la continence et à l'ascétisme, les partisans de la philosophie du monachisme et du renoncement au plaisir, agréant une limite entre homme et femme, ont institué le "couvrement", tout comme ils ont également combattu d'autres choses étant, comme la femme instigatrice de plaisir et de joie. Selon cette théorie, l'apparition du "couvrement" serait donc le prolongement et la conséquence de la conception du mariage comme une souillure et du célibat comme sacré.

De la même façon qu'elle a engendré, dans le domaine de la propriété, la philosophie de quête de la pauvreté et de renoncement à toutes les ressources matérielles, l'idée d'ascétisme et d'anachorétisme a suscité relativement à la femme la philosophie d'aspiration au célibat et d'hostilité à la beauté. Le port des cheveux longs, qui est d'usage chez les "Sikhs"*, les hindous et chez certains derviches, compte également parmi les symboles de l'hostilité à la beauté et de la lutte contre la sensualité, et parmi les fruits de la philosophie du rejet du plaisir et du penchant pour l'ascétisme.

Se couper et se raser les cheveux, disent-ils, fait accroître le désir sexuel, tandis que le fait de les laisser longs en cause la diminution.

Il n'est pas inopportun de citer là un passage de *"Le mariage et la morale"* de Bertrand Russell¹ à ce sujet¹:

"Au cours des premiers siècles du Christianisme en particulier, écrit-il, ce mode de pensée de Saint Paul fut entièrement divulgué par l'Eglise; le célibat contracta une odeur de sainteté, et innombrables furent ceux qui prirent le chemin du désert afin de terrasser le Diable, un diable qui peuplait à tout instant leur esprit d'imaginings érotiques. Simultanément, l'Eglise combattit le bain, sous prétexte que les courbes du corps conduisent l'homme vers le péché. L'Eglise ayant loué la crasse corporelle, l'odeur du corps revêtit un caractère de sainteté. Toujours selon Saint Paul, la propreté et la toilette du corps étaient incompatibles avec la pureté de l'esprit, aussi le pou fut-il reconnu comme la perle de Dieu..."

Ici se pose la question de savoir quelle est essentiellement la cause de la tendance humaine à l'ascétisme et au monachisme. Par nature, l'être humain doit rechercher le bonheur et le plaisir, et il doit donc y avoir une raison au fait d'y renoncer et de s'imposer la privation.

Comme nous le savons, le monachisme et l'hostilité au plaisir ont constitué un courant qui a existé en de nombreux endroits du monde. Parmi ses centres, il y eut l'Inde en Orient et la Grèce en Occident. L'école cynique, qui est une des écoles de la philosophie et avait cours en Grèce, a été adepte de la pauvreté et adversaire du plaisir matériel².

Une des causes de l'apparition de ce type de pensées et de croyances est la propension humaine à accéder à la Vérité. Cette disposition est chez certains individus d'une extraordinaire intensité, et si elle se joint à la conviction que c'est lorsque sont soumis le corps et les désirs physiques que la découverte de la vérité se produit pour l'esprit, elle aboutit naturellement à l'ascétisme et au monachisme.

En d'autres termes, l'idée selon laquelle l'accession à la Vérité n'est possible que par l'anéantissement et l'opposition au désir est la cause majeure de l'apparition de l'ascétisme et du monachisme.

Une autre cause du phénomène de l'ascétisme est le fait que soient mêlées aux plaisirs matériels certaines souffrances spirituelles. L'être humain a constaté qu'un certain nombre de souffrances morales côtoient toujours les plaisirs matériels.

Il a constaté par exemple que si la possession de richesse procure une série de plaisirs et de jouissances, son acquisition et sa garde comportent des milliers d'ennuis, d'inquiétudes et d'humiliations à subir. Il a vu que ces plaisirs matériels lui font perdre sa liberté et sa magnanimité, et c'est ainsi que renonçant à tous ces plaisirs, il a pu faire profession de célibat et de grandeur d'âme. Il se peut que le premier facteur ait influé davantage sur l'ascétisme hindou, et le second facteur sur la quête de pauvreté du cynisme grec.

D'autres causes ont également été évoquées pour expliquer l'apparition de l'ascétisme et de la fuite du plaisir, parmi lesquelles le fait que la privation et l'échec dans les affaires séculières – en particulier l'échec en amour – entraînent l'intérêt pour l'ascétisme. A la suite de ce type d'échecs, l'esprit humain se venge des plaisirs matériels en les considérant comme impurs et en forgeant une philosophie pour justifier cette impureté. L'excès dans les plaisirs et les jouissances constitue un autre facteur de l'intérêt pour l'ascétisme.

La capacité physique de l'homme à jouir étant limitée, l'excès dans la quête de jouissance et le fait d'imposer au corps au-delà de sa capacité provoquent une réaction morale violente, en particulier à l'âge de la vieillesse, engendrant lassitude et désarroi.

S'il ne faut pas nier l'influence de ces deux dernières causes, elles ne constituent pourtant certainement pas la cause unique. Leur influence s'opère de la sorte: à la suite d'échecs, ou de fatigues et de lassitudes, s'éveille en l'esprit la pensée de quête de la Vérité.

L'intérêt pour les choses matérielles et le fait de s'absorber dans les pensées matérialistes constituent en soi un obstacle à ce que l'homme médite sur l'éternité, l'infinité et la Vérité perpétuelle, et réfléchisse à la question de savoir d'où il vient, où il est, où il va. Mais dès que l'échec ou la lassitude font apparaître en l'esprit un état de fuite et de détachement à l'égard des choses matérielles, se vivifie la pensée de l'Absolu, jusqu'alors entravée.

C'est toujours lorsqu'ils s'ajoutent au premier facteur que ces deux facteurs entraînent l'intérêt pour l'ascétisme. Et bien entendu, seuls certains des individus attirés vers l'ascétisme le sont sous l'influence de ces deux facteurs.

Voyons à présent si une telle argumentation et une telle justification pour le "couvrement" s'avèrent justes en ce qui concerne l'Islam et le mode de pensée qu'il a présenté au monde.

L'Islam a heureusement un mode de pensée et une vision du monde limpides; son opinion est claire au sujet de l'Homme, du monde, du plaisir, et il est aisé de savoir si une telle pensée existe ou non dans la vision islamique du monde.

Ainsi, nous ne nions pas que le monachisme et le renoncement au plaisir existent en certains endroits du monde, et que le "couvrement" de la femme puisse être éventuellement considéré comme l'un de leurs fruits là où régna une telle pensée. Mais ni l'Islam n'a allégué nulle part une telle raison en assignant le "couvrement", ni une telle philosophie n'est conforme à l'esprit de l'Islam et à ses autres commandements.

L'Islam a sévèrement combattu dans le principe l'idée d'ascétisme et de monachisme, ce qu'admettent également les orientalistes européens. Au lieu de considérer le corps comme la perle de Dieu, l'Islam dit, encourageant la propreté: *"La propreté relève de la foi."*

Le Noble Prophète, voyant une personne aux cheveux hirsutes, aux vêtements souillés et qui semblait en fâcheux état, lui dit: *"Jouir des bienfaits de Dieu relève de la Religion"*³. Il dit aussi: *"La pire des créatures est celle qui est sale et crasseuse"*⁴, Amir al-Mo'menin*dit: *"Dieu est Beau et Il aime la beauté"*⁵.

Et l'Imam Sâdeq*: *"Dieu est Beau et aime à ce que Sa créature s'embellisse, et Il est au contraire hostile à la pauvreté et à l'affectation de pauvreté. Si Dieu vous accorde quelque don, l'effet de ce don doit paraître dans votre existence."* – *"Comment doit paraître l'effet du don de Dieu?"* lui demanda-t-on. *"En ce que, répondit-il, nos vêtements soient propres, que l'on use de parfum, que l'on blanchisse sa maison de plâtre, qu'on en balaie l'extérieur..."*⁶

Dans les plus anciens ouvrages dont nous disposons, comme le *"Kafi"* qui est un vestige de mille ans auparavant, on trouve un exposé sous le titre de *"L'habillement et l'embellissement"*, dans lequel l'Islam fait des recommandations formelles quant à couper et à peigner les cheveux, à user de parfum, etc.

Pour s'adonner à leurs pratiques religieuses et jouir des plaisirs spirituels mieux et davantage, un certain nombre de compagnons du Prophète en vinrent à quitter femmes et enfants, jeûnant le jour et priant la nuit.

Dés que l'Envoyé de Dieu l'apprit, il le leur interdit en disant: *"Moi qui suis votre guide et chef, je ne suis pas ainsi. Je jeûne certains jours, et certains jours je romps le jeûne; je passe une partie de la nuit en pratiques religieuses, et une autre partie auprès de mes épouses."*

Ces mêmes compagnons demandèrent au Prophète la permission de se faire castrer afin d'extirper de leur être la racine des excitations sexuelles. Le Prophète la leur refusa, disant que l'Islam interdit ce genre de choses.

Un jour, trois femmes vinrent se plaindre de leurs époux respectifs auprès du Prophète. "Mon mari ne mange pas de viande", dit l'une. "Le mien s'interdit le parfum", dit une autre. "Mon époux évite la femme", dit la troisième.

Le Prophète, faisant traîner son manteau à terre en signe de colère, se rendit sur-le-champ à la Mosquée, et s'exclama du haut du minbar: *"Qu'arrive-t-il à certains de mes compagnons qui ont renoncé à la viande, au parfum et à la femme?! En vérité, je mange moi-même de la viande, utilise du parfum et tire agrément de mes épouses, et quiconque conteste ma ligne de conduite ("sunnat") n'est pas des miens."*⁷.

L'ordre de raccourcir les vêtements – contrairement à l'habitude des arabes dont les vêtements étaient si longs qu'ils balayaient le sol – a pour raison la propreté, comme l'énonce un des premiers versets révélés au Noble Prophète: **"Purifie tes vêtements!"**⁸.

De même, si le port de vêtements blancs est apprécié en Islam, c'est d'une part pour des raisons d'esthétique et d'autre part de propreté, car les vêtements blancs laissent mieux voir la saleté.

Il a été fait allusion à cette question dans les Traditions: *"Vêtez-vous de blanc, car cela est plus propre et plus plaisant."* Lorsqu'il voulait se rendre auprès de ses compagnons, le Prophète se regardait dans la glace, peignait et ordonnait ses cheveux, et disait: *"Dieu aime celle de Ses créatures qui, lorsqu'elle veut se rendre auprès de ses amis, s'apprête et se fait belle"*⁹

Le Coran a mentionné la création des moyens d'embellissement comme appartenant aux faveurs de Dieu à l'égard de Ses créatures, et a sévèrement critiqué le fait de s'interdire les parures de ce monde: **"Dis: Qui donc a déclaré illicites la parure que Dieu a produite pour Ses serviteurs, et les excellentes nourritures?"**¹⁰

Des hadiths rapportent que les Imams Immaculés controversèrent à maintes reprises avec les soufis, et qu'ils démontrèrent le caractère erroné de leur doctrine en s'appuyant sur ce même verset¹¹.

L'Islam, non seulement n'a pas blâmé le plaisir et la jouissance que mari et femme tirent l'un de l'autre,

mais y a également assigné des récompenses dans l'Au-delà.

Il peut être surprenant, pour un européen, d'entendre dire que l'Islam regarde comme méritoire le badinage et les jeux amoureux de deux époux, l'embellissement de la femme pour son mari, la toilette de l'homme pour son épouse; autrefois, au temps où, en obéissance à l'Eglise, étaient blâmées toutes les sortes de jouissances sexuelles, ces choses-là étaient dénigrées et considérées comme ridicules.

L'Islam a violemment interdit les jouissances sexuelles hors du mariage, et ceci renferme en soi une philosophie particulière que nous exposerons par la suite. Par contre, il a loué le plaisir sexuel dans le contexte de la loi au point de dire que *"l'amour de la femme appartient aux attributs des prophètes"*¹².

L'Islam a blâmé la femme qui néglige de s'embellir et de se parer pour son époux, de même que l'homme qui fait preuve de négligence à satisfaire son épouse.

Hassan ibn Jahm raconte: *"Je me rendis auprès de l'Imam Mûssa* ibn Ja'far et vis qu'il s'était teint les cheveux. "Auriez-vous donc utilisé de la teinture noire?" demandai-je. – "Oui, dit-il. La teinture (des cheveux) et l'entretien de soi, de la part de l'homme, fait croître la chasteté de son épouse. Certaines femmes perdent leur chasteté pour cette raison que leurs époux ne se soignent pas dans leur toilette."*¹³

Un autre hadith rapporté du Prophète dit: *"Soyez propres et non semblables aux juifs."* Puis il dit: *"Les femmes juives devenues adultères le furent pour cette raison que leurs maris étaient sales et suscitaient leur aversion. Veillez à votre propreté afin que vos épouses soient attirées vers vous."*

Osman ibn Maz'oun était un des grands compagnons du Prophète. Voulant devenir anachorète à l'instar des moines, il délaissa femme et biens et s'interdit tout plaisir. Son épouse se rendit auprès du Prophète. "O Envoyé de Dieu! dit-elle. Osman jeûne le jour et passe la nuit à prier." Le Prophète, en colère, se rendit auprès de lui. Osman était en train de faire la prière.

Lorsqu'il l'eût achevée, le Prophète lui dit: *"Eh Osman! Dieu ne nous a pas ordonné le monachisme. Ma religion est une ligne de conduite adaptée à la réalité, et en même temps simple et facile. Dieu Très-Haut ne m'a pas envoyé pour le monachisme et l'ascétisme. Il m'a délégué pour une Loi religieuse conforme à la nature originelle, aisée et indulgente"*¹⁴. *Je prie et je jeûne, et je vais aussi à mes épouses. Quiconque aime ma religion, conforme à la nature originelle, doit me suivre, et le mariage est une de mes traditions."*

L'absence de sécurité

Une autre origine a été attribuée à l'apparition du "couvrement": c'est l'insécurité. Autrefois, l'injustice et l'insécurité étaient considérables.

Les biens et l'honneur des gens étaient à la merci des forts et des puissants. Quiconque possédait quelque argent ou quelque richesse était contraint de l'enfouir sous la terre sous forme de magot.

Si des trésors demeuraient ainsi enfouis, c'est parce que les détenteurs d'or ou de richesse n'osaient pas même informer leurs enfants de la cachette de leur bien, de crainte que ceux-ci n'ébruient leur secret et ne les exposent à des infractions et à des préjudices de la part des puissants.

Aussi arrivait-il parfois que le père disparaisse d'une mort subite, sans trouver l'occasion de confier ses secrets à ses enfants, et son avoir demeurait enfoui sous la terre. Le dicton disant "*Ne dévoile ni ton argent, ni ton voyage, ni ta croyance*"¹⁵ est un vestige de ces temps-là.

Tout comme il ne régnait pas de sécurité à propos des richesses, il n'en existait pas non plus en ce qui concernait la femme, et quiconque avait une épouse douée de beauté était contraint de la garder à l'abri des regards des puissants, car s'ils s'en avisaient, elle n'était dès lors plus sienne.

L'Iran de l'époque sassanide* a été témoin de crimes et de malheurs surprenants en ce domaine. Les princes, les prêtres, et même les chefs de village et les seigneurs, s'ils s'avaient de la présence d'une jolie femme dans telle ou telle demeure, la faisaient assaillir et arrachaient cette femme du foyer conjugal.

A cette époque, ce n'était pas de "couvrement" ni de "*hijab*" dont il était question. Il s'agissait de cacher la femme pour que nul ne s'avise de son existence. Dans son *Histoire de la Civilisation*, Will Durrant rapporte de la Perse antique des faits scandaleux en la matière.

Le Comte Gobineau écrit dans *Trois ans en Iran* que le "*hijab*" qui existe encore de nos jours en Iran se rapporte, plus encore qu'à l'Islam, à l'Iran préislamique. Il ajoute que dans la Perse antique, les gens ne jouissaient d'aucune sécurité en ce qui concernait les femmes.

On a raconté au sujet d'Anouchirvan* – que l'on qualifia par erreur d'équitable – qu'il se rendit en son absence chez un des colonels de son armée dans le dessein d'en violer la belle épouse. Celle-ci raconta l'affaire à son époux. Pressentant que non seulement sa femme était perdue pour lui, mais que sa vie était en danger, il divorça sur-le-champ.

Lorsque Anouchirvan l'apprit, il lui dit: "J'ai entendu dire que tu avais un très beau verger et que tu l'as abandonné dernièrement. Pourquoi donc?" – "J'y ai vu les traces de pas d'un lion, répondit le colonel, et j'ai eu peur qu'il ne me mette en pièces." Anouchirvan se mit à rire et dit: "Ce lion ne viendra plus dans ton verger."

Ce type d'insécurité n'était pas spécifique à l'Iran ni aux temps reculés. L'histoire de l'Adhan de Minuit, que nous avons rapportée dans le *Mémorial des Justes*¹⁶, montre comment des incidents équivalents se produisaient également à Bagdad lors de la domination des turcs sur l'appareil califal. Il n'y a pas encore bien longtemps, un des princes d'Isfahan commit beaucoup de transgressions de ce genre, et les habitants de cette ville racontent nombre d'histoires de l'époque de son règne.

Nous ne nions ni l'existence d'insécurité et d'injustices par le passé, ni leur influence sur la pratique de

dissimulation de la femme. Si l'application excessive du "*hijab*" et les opinions exagérées en matière de "couvrement" féminin sont assurément l'effet de ce type de faits historiques, il nous faut vérifier si la philosophie du "couvrement" de la femme en Islam y correspond ou non.

Tout d'abord, il serait faux de prétendre qu'il règne à notre époque une sécurité totale pour la femme. Dans ce monde industrialisé d'Europe et des Etats-Unis que nous appelons par erreur le monde civilisé, nous lisons parfois des statistiques effrayantes en matière de viol... Aussi longtemps que le règne de la sensualité subsistera dans le monde, il n'existera jamais de sécurité en ce domaine.

Cependant, l'aspect de l'affaire varie. Il fut un temps où tel seigneur, tel puissant envoyait un agent armé et arrachait de chez elle la femme d'un autre. En d'autres temps, on séduit une femme au cours d'une soirée, lors d'une danse, et on la détourne de son mari et de ses enfants.

Il se produit beaucoup d'incidents de ce genre, ou du type de l'enlèvement de femmes ou de jeunes filles au moyen de taxis ou d'autres façons, comme nous le lisons dans les journaux. (...) Ce n'est donc rien d'autre qu'un non-sens de prétendre qu'une sécurité totale règne à notre époque en matière d'outrages à la pudeur, et que les personnes concernées peuvent avoir l'esprit en paix.

En second lieu, à supposer qu'une sécurité totale en ce domaine ait été instaurée dans le monde et qu'il n'existe plus de viol ni d'outrage à la pudeur, si ce n'est avec le consentement des partenaires, il faut se poser la question suivante: quel est le fondement du "couvrement" selon l'Islam? Le point de vue islamique repose-t-il sur l'absence de sécurité pour que l'on puisse prétendre que le "couvrement" n'a plus de raison d'être dès lors que règne une sécurité totale?

L'injonction du "couvrement" en Islam n'a certainement pas eu l'absence de sécurité pour raison d'être. Du moins, cela n'en a pas été la raison unique ou essentielle, car cela n'a pas été présenté comme cause du "couvrement" dans les ouvrages islamiques, et une telle raison n'est pas conforme à l'histoire.

Le "couvrement" n'existait pas chez les arabes païens, et il y régnait pourtant une sécurité individuelle grâce aux modalités particulières de la vie tribale et bédouine.

Tandis qu'en Iran, l'insécurité individuelle et l'outrage à la pudeur régnaient dans une très grande mesure conjointement à la pratique du "couvrement", ce type de transgressions n'existait pas en Arabie entre membres d'une tribu. C'est la sécurité collective qui n'existait pas dans la vie tribale, c'est-à-dire la sécurité du groupe.

Or le "couvrement" ne saurait parer à ce genre d'insécurité, en ce sens que lorsqu'une tribu étrangère en attaquait une autre à l'improviste, tout était la proie du pillage, hommes et femmes étaient fait prisonniers, et le "couvrement" n'aurait pas procuré de sécurité à la femme.

La vie des arabes païens, malgré la différence énorme et notoire qu'elle présente avec la vie industrialisée et machinisée de notre époque, s'y apparente en ce sens qu'y foisonnaient la prostitution

et l'adultère, même en ce qui concernait les femmes mariées, tandis qu'en raison d'une sorte de démocratie et de l'absence d'un gouvernement despotique, nul n'arrachait de force de chez elle la femme d'autrui. A cette différence, donc, qu'il règne dans la vie machinisée d'aujourd'hui une certaine insécurité individuelle qui n'existait pas à cette époque.

Le "couvrement" sert à prévenir l'agression entre des gens qui vivent au même endroit. Or d'après les habitudes et les moeurs tribales, ce type de transgression n'existait pas entre les membres d'une même tribu. Par conséquent, nous ne pouvons pas dire que l'Islam a établi l'injonction du "couvrement" à seule fin d'instaurer la sécurité.

La philosophie essentielle du "couvrement" est autre, comme nous l'expliquerons par la suite. Nous ne voulons pas dire néanmoins que le problème de la sécurité de la femme contre la transgression masculine n'a été pris en compte à aucun titre: lorsque nous commenterons le verset du "*jilbâd*"*17, nous verrons que le Noble Coran s'est également soucié de ce principe.

Nous ne prétendons pas non plus qu'une telle philosophie soit inopportune à notre époque et qu'il règne pour la femme une sécurité totale vis-à-vis des transgressions masculines. Les viols commis de façon quotidienne dans les pays soi-disant développés se reflètent aussi dans nos journaux.

Exploitation de la femme

Attribuant au "couvrement" une origine économique, d'aucuns ont prétendu que la limitation (entre homme et femme) et le "couvrement" sont un vestige du temps de la possession et de la domination masculines. Pour tirer un profit économique de l'existence des femmes et les exploiter comme des esclaves, les hommes les maintenaient à l'intérieur des maisons, et pour amener la femme à s'abstenir d'elle-même de sortir de chez elle et à le considérer comme une mauvaise action, ils conçurent l'idée du "*hijab*" et de la réclusion.

Ceux qui tiennent ce discours ont également tenté d'expliquer d'autres questions telles que le "*nafaqah*" (droit de la femme à la subsistance) et le douaire sur la base de la mainmise de l'homme sur la femme.

Dans un ouvrage intitulé "*Critique de la Constitution et du Code Civil iraniens*", on lit ceci:

"Lorsque fut rédigé le code civil iranien, subsistaient encore en certains endroits du monde des traces de l'esclavagisme, et en Iran, bien que cette pratique eût disparu en apparence, il subsistait dans le cerveau des législateurs des traces de l'esclavagisme et de la persécution des subordonnés. La femme, qu'ils considéraient à l'époque comme un objet de location, n'avait pas le droit de fréquenter les hommes, de participer aux assemblées ni d'accéder à des postes gouvernementaux. Si un étranger entendait la voix d'une femme, celle-ci devenait illégitime à son époux. En un mot, les hommes de cette époque considéraient la femme comme un instrument exclusivement destiné à pourvoir aux affaires de la maison et à élever les enfants ; et lorsque cet instrument voulait sortir de chez lui, ils l'enveloppaient de

la tête aux pieds dans un tchador noir avant de l'envoyer dans la rue ou au marché."

L'ensemble de cet écrit respire d'un bout à l'autre la calomnie, la mauvaise foi et le parti pris. Quand et où exista-t-il une règle telle que si un étranger entendait la voix d'une femme, celle-ci devenait illégitime à son mari? Est-il possible que dans une société dont les orateurs religieux, du haut des minbars, diffusent en permanence les discours de Fatima Zahra* dans la Mosquée de Médine et ceux de Zeynab Al-Kubra* à Koufa et à Damas, une telle pensée se fasse jour parmi ses membres? Quand et où la femme, dans l'Iran islamique, fut-elle l'esclave de l'homme?

Chacun sait que dans les familles musulmanes, l'homme a été suivant son devoir islamique davantage au service de la femme que la femme au service de l'homme, et en a assuré le confort. C'est dans les familles dans lesquelles l'esprit islamique était absent ou défaillant que la femme a fait l'objet d'humiliation, de mépris et d'oppression.

Ce texte dit curieusement: "Le femme n'avait pas le droit de fréquenter les hommes." Or moi, je dis ceci: Dans les milieux authentiquement islamiques, c'était au contraire l'homme qui n'avait pas le droit de jouir de la fréquentation de la femme étrangère. C'est l'homme qui convoite toujours le plaisir des yeux et la jouissance qu'il peut tirer de la femme. Jamais l'homme n'a été de lui-même désireux qu'existe une limitation entre lui et la femme. C'est lui qui a été gagnant chaque fois qu'a disparu cette limitation et la femme, perdante et transformée en moyen.

Aujourd'hui, ayant réussi à faire disparaître cette limitation grâce aux devises fallacieuses de liberté, d'égalité et autres, les hommes ont mis la femme au service de leurs desseins les plus abjects. L'esclavage de la femme apparaît aujourd'hui sous cette forme: pour assurer les intérêts financiers d'un homme dans une entreprise commerciale, elle se maquille à outrance pour attirer le client masculin, se transforme en mannequin et vend sa décence pour un salaire dérisoire.

Les fréquentations auxquelles aspirent des gens tels que l'écrivain cité plus haut n'ont d'autre sens que le profit tiré par l'homme et celui accordé par la femme. Chacun sait que les fréquentations dans les milieux sains, où il n'est pas question pour l'homme de tirer profit de la femme, n'ont jamais été prohibées dans la société islamique.

L'auteur de l'ouvrage en question divise en quatre phases l'histoire des relations homme-femme du point de vue sociologique. La première phase est le stade naturel et collectif primaire, où l'homme et la femme avaient des relations et des rapports sexuels inconditionnés. Selon l'écrivain, la vie familiale n'y existait fondamentalement pas.

La seconde phase est celle de la domination masculine. Ayant dominé la femme, se considérant comme son propriétaire, l'homme l'a mise à son service comme un outil. Le "hijab" est un vestige de cette époque.

La troisième phase correspond au stade de la révolte et de la contestation féminines. Excédées des

caprices des hommes, les femmes résistèrent en premier lieu face à leurs injustices, et comprenant que l'âpre nature masculine n'était pas si aisément prête à respecter leurs droits, elles s'insurgèrent et se liguèrent peu à peu contre les hommes pour revendiquer leurs droits, luttèrent contre eux par les médias, par des conférences, par des coalitions.

Simultanément, comprenant que l'autoritarisme masculin était la conséquence d'une éducation malsaine à l'âge de l'enfance, et en particulier de la discrimination entre garçons et filles, elles s'appliquèrent à faire disparaître les tares de l'instruction publique.

La quatrième phase correspond au stade d'égalité des droits de la femme et de l'homme, qui s'apparente totalement à la première phase. Cette phase, qui a débuté depuis la fin du dix-neuvième siècle, ne s'est pas encore établie partout.

D'après une telle logique, le "couvrement" de la femme représente l'emprisonnement de la femme par l'homme. Et la raison pour laquelle l'homme emprisonnait ainsi la femme est qu'il voulait en tirer un profit économique maximum.

Cette division en quatre phases de l'histoire des relations de l'homme et de la femme est l'imitation déficiente de ce qu'ont énoncé les disciples du communisme à propos des âges historiques de l'humanité, du point de vue des facteurs économiques qui sont à leurs yeux l'infrastructure de tous les phénomènes sociaux.

Ces derniers prétendent que les âges historiques de l'humanité se constituent d'un stade de communisme primaire, d'un stade de féodalité, d'un stade de capitalisme et enfin d'un stade de communisme secondaire qui s'apparente totalement au stade de communisme primaire.

Ce qui est mentionné dans l'ouvrage cité plus haut au sujet des stades de l'histoire de la femme en est donc le plagia, mais un plagia qui ne s'avère juste sous aucun rapport. A notre avis, il n'y eut jamais de tels stades dans l'histoire de la femme et il eut été impossible qu'ils existent.

Cette première phase qu'il présente comme communisme primaire n'est attestée à aucun titre du point de vue de la sociologie de l'histoire. Jusqu'à présent, la sociologie n'a pu mettre la main sur un quelconque indice selon lequel l'humanité aurait traversé une phase dans laquelle la vie familiale n'existait pas. Selon les historiens, il y eut bien une période de matriarcat, mais non de communisme sexuel.

Nous n'entendons pas discuter de ces âges dans le détail. Il suffira que nous étudions cette assertion selon laquelle le "couvrement" de la femme serait l'effet de la possessivité de l'homme à l'égard de la femme.

Nous n'admettons pas à titre de principe général régnant sur toutes les collectivités passées le fait que l'homme regardait la femme comme un outil et en tirait un profit économique. Les liens affectifs

conjugaux n'auraient jamais permis que les hommes, à titre de classe supérieure, gouvernent et exploitent les femmes en tant que classe subalterne.

De la même façon, il serait déraisonnable de supposer que lors d'époques passées, pères et mères en tant que couche aient gouverné et exploité les enfants en tant qu'autre couche, les liens affectifs entre parents et enfants ayant toujours empêché une telle chose (...).

Nous ne nions pas néanmoins que l'homme a opprimé par le passé à la fois la femme et l'enfant et les a tous deux exploités économiquement, de la même façon qu'il s'est également opprimé lui-même. (...)

[De fait], il a à la fois servi et exploité économiquement la femme. Chaque fois que sa nature tendit vers la rudesse et que l'amour et la sentimentalité s'affaiblirent en lui, il se servit de la femme comme d'un outil économique, mais ceci ne peut être évoqué comme un principe général régnant sur la totalité des sociétés antérieures au dix-neuvième siècle.

La violation des véritables droits de la femme, son exploitation, la rudesse à son égard ne sont pas spécifiques à l'avant dix-neuvième siècle. Ses droits n'ont pas moins été piétinés au dix-neuvième et au vingtième siècles qu'ils ne le furent par le passé. Simplement, comme nous le savons, une des caractéristiques de notre siècle est de mettre un couvert humanitaire sur les desseins d'exploitation.

Mais notre exposé concerne l'Islam: quels sont le dessein et l'objectif de ses commandements relatifs au "couvrement" et à la limitation entre homme et femme? Aurait-il voulu mettre économiquement la femme au service de l'homme?

Il est chose certaine que le "hijab" en Islam ne repose pas sur un tel objectif. L'Islam n'a jamais envisagé l'exploitation économique de la femme par l'homme et l'a au contraire sévèrement combattue, stipulant avec un tranchant incontestable que l'homme n'a aucun droit d'utiliser la femme à des fins économiques.

Le fait que la femme jouisse d'une indépendance économique relève des évidences formelles de l'Islam. La force de travail de la femme, en Islam, est son propre bien. Elle s'acquittera bénévolement si elle le désire des tâches qui lui sont confiées au foyer, mais l'homme n'a pas le droit de l'y contraindre si elle s'y refuse.

Et jusqu'en matière d'allaitement, le fait qu'elle ait priorité¹⁸ n'abolit pas son droit à être rétribuée – à savoir que si elle veut allaiter son enfant en échange d'un certain salaire, le père n'a le droit de confier l'enfant à une nourrice que dans le cas où la mère réclame une somme supérieure, la femme peut choisir n'importe quelle profession dans la mesure où cela n'occasionne pas la dégradation de la famille et n'entrave pas les devoirs matrimoniaux, et ses revenus lui appartiennent en propre.

Si par le "hijab", l'Islam envisageait l'exploitation économique de la femme, il aurait prescrit le labeur féminin pour la rémunération. Il serait insensé qu'il instaure le "hijab" à dessein d'exploiter la femme tout en lui reconnaissant l'indépendance économique. L'Islam n'a donc pas eu un tel dessein.

La jalousie

Une autre origine assignée à l'apparition du "hijab" a un aspect moral. Là aussi, comme dans la thèse précédente, c'est la domination masculine et la claustration de la femme qui sont présentées comme la cause d'apparition du "hijab", à la différence qu'ici, au lieu d'une origine économique, c'est une origine éthique qui est assignée à l'autoritarisme de l'homme.

Certains ont prétendu que si l'homme garde ainsi la femme prisonnière, c'est à cause de son égocentrisme et de sa jalousie à l'égard des autres hommes. Il ne veut pas que les autres hommes "tirent parti" de la femme qui est sous son pouvoir et en éprouve de la jalousie. Selon les tenants de cette opinion, les lois religieuses qui ont pourtant lutté ailleurs contre les différentes formes d'égoïsme et d'égocentrisme, agissant ici de façon inverse, ont garanti le dessein des hommes en entérinant cet égoïsme.

Bertrand Russell prétend que si l'être humain a pu jusqu'à un certain point vaincre l'égoïsme et l'avarice en matière de biens et de richesse, il n'a pas réussi à dominer cet égoïsme en ce qui concerne la femme. Pour Russell, le sens de "*gayrat*"¹⁹ n'est pas une qualité, et a pour origine une sorte d'avarice.

La teneur de tels propos est que si la libéralité est bonne en matière de richesse, elle l'est également à propos de la femme. Pourquoi l'avarice et la jalousie sont-elles blâmées en ce qui concerne les biens, et louées à propos de la femme? Pourquoi l'hospitalité est-elle louable selon la morale "économique", tandis que cette même prodigalité et générosité et le fait de régaler autrui sont-ils blâmés dans l'éthique sexuelle?

Selon les congénères de Russell, cette différence n'a pas de raison sensée d'être. L'éthique n'a pas pu vaincre l'égoïsme et l'autoritarisme dans les affaires sexuelles, et cédant au contraire à l'égocentrisme, a admis cette abjection du nom de "*gayrat*" pour l'homme et de pudeur et de "hijab" pour la femme sous le titre de morale bienséante.

A notre avis, il existe en l'homme une inclination pour la pudeur et la pureté féminine en son épouse, de même qu'il existe en la femme une propension particulière à la pudeur. Bien entendu, il existe également chez la femme le désir que son époux n'ait pas de relation sexuelle avec une autre femme, mais ce désir a selon nous une origine autre, différente de celle de la tendance analogue qui est en l'homme. Ce qui existe en l'homme est du "*gayrat*" ou un mélange de "*gayrat*" et de jalousie, alors que ce qui existe en la femme est purement de la jalousie.

Nous ne parlerons pas pour l'instant de la nécessité de pudeur masculine ni de sa valeur pour l'homme lui-même et pour la femme. Nous nous entretiendrons du sentiment qui existe en l'homme et qui est appelé "*gayrat*".

En premier lieu, ce sens de "*gayrat*" serait-il la jalousie même qui aurait changé de nom, ou s'agit-il

d'autre chose? En second lieu, est-ce le respect du sentiment de "*gayrat*" qui est à l'origine du "couvrement" et du "hijab" islamiques, ou bien ont-ils d'autres raisons d'être?

Pour ce qui est de la première question, nous pensons que la jalousie et le sens de "*gayrat*" sont des attributs totalement différents qui ont chacun une origine distincte. La jalousie tire son origine de l'égoïsme, et fait partie des instincts et des sentiments individuels, tandis que le sens de "*gayrat*" est un sens social et générique dont l'intérêt et la finalité visent autrui.

Le sens de "*gayrat*" est une sorte de garde que la Nature a placé en l'être humain pour que les lignées soient distinctes et ne se mêlent pas. Le secret de la sensibilité considérable que montre l'homme à empêcher toute relation sexuelle de son épouse avec d'autres repose en la mission que lui a donnée [le système de] la Création de préserver la filiation dans la génération future. Ce sentiment est analogue au sentiment d'affection pour la progéniture.

Chacun sait combien un enfant implique pour le père et la mère de peine, de souci et de dépenses, et ne serait l'excessif intérêt de l'être humain pour sa progéniture, nul n'entreprendrait la procréation et la préservation de la lignée. De même, s'il n'y avait pas en l'homme le sens de "*gayrat*" pour protéger et surveiller toujours le lieu de semence, le lien des générations entre elles se romprait totalement, nul père ne connaîtrait son enfant et nul enfant ne saurait qui est son père. Or la rupture de cette relation ébranle le fondement du caractère social de l'être humain.

Suggérer que l'homme renonce au sens de "*gayrat*" sous prétexte de lutter contre l'égoïsme équivaldrait exactement à suggérer que nous déracinons l'instinct d'attachement à la progéniture, et même, de façon générale, les sentiments de compassion et d'affection humains, à titre de tendances égoïstes. Or il ne s'agit pas là de penchants égoïstes d'un bas niveau animal, mais de hauts sentiments humains.

L'intérêt pour la préservation de la filiation existe également chez la femme, mais là, il n'y a pas besoin de garde, car la parenté de l'enfant avec la mère est toujours assurée et n'est pas sujet à la méprise. On peut en déduire que la sensibilité féminine à s'opposer aux relations sexuelles de l'époux avec d'autres a une origine autre que celle de la sensibilité masculine en ce domaine. On peut considérer ce sentiment chez la femme comme issu de l'égoïsme et du désir de monopole, alors que ce sentiment a chez l'homme, comme nous l'avons dit, un aspect générique et social.

Nous ne nions pas l'existence en l'homme du sens de la jalousie et du désir de monopole. Nous prétendons qu'à supposer qu'il fasse disparaître sa jalousie grâce au pouvoir de la morale, il existe néanmoins en l'homme un certain sens social qui ne lui permet pas de consentir à ce que son épouse ait des relations sexuelles avec d'autres hommes. Nous prétendons qu'il est erroné de réduire la cause de la sensibilité masculine [en ce domaine] au sentiment de jalousie, qui est un défaut individuel.

Certaines Traditions ont également fait allusion au fait que ce qui est en l'homme est du "*gayrat*" et en la femme de la jalousie.

Pour éclaircir cette question, on peut ajouter que la femme aspire toujours à être la "désirée" et la bien-aimée de l'homme. Toutes les coquetteries, les parades, les poses féminines visent à attirer son attention. La femme ne cherche pas tant l'union et le plaisir sexuels qu'à rendre l'homme éperdument amoureux. Si elle ne veut pas que son époux ait de relations sexuelles avec d'autres femmes, c'est parce qu'elle veut se réserver le rang de bien-aimée.

Mais un tel sentiment n'existe pas en l'homme. Ce type de désir de monopole n'est pas dans le tempérament masculin, et s'il s'oppose aux relations sexuelles de son épouse avec d'autres hommes, c'est par conséquent cette préservation et cette surveillance de la filiation qui en sont l'origine.

Il ne faut pas non plus comparer la femme à la richesse. La richesse disparaît en étant dispensée. Elle se trouve donc exposée à la querelle et au conflit, et le sens d'accaparement de l'être humain s'oppose à l'utilisation d'autrui. Mais la jouissance sexuelle tirée par une personne ne s'oppose pas à l'"utilisation" d'autrui. La question d'accumulation et d'accaparement n'est pas en cause ici.

L'être humain est de constitution telle que plus il se plonge dans l'abîme des voluptés personnelles et se dessaisit de la pudeur, de la piété, de la volonté morale, plus s'affaiblit en lui le sentiment de "*gayrat*". Les hommes luxurieux ne souffrent pas de ce que d'autres tirent profit de leurs épouses, ils s'en délectent même à l'occasion et plaident en faveur de tels actes.

Au contraire, les individus qui luttent contre l'égoïsme et la luxure, qui anéantissent en leur être les racines de la convoitise, de l'avidité, de la concupiscence et du matérialisme, qui deviennent "humains" et philanthropes au plein sens du terme et qui sont dévoués aux autres deviennent plus "*gayur*"²⁰ et plus sensibles à l'égard de leurs épouses.

Ce type d'individus devient même plus sensible à l'égard de la dignité liée à la pudeur chez autrui. C'est-à-dire que leur conscience n'admet pas que la dignité de la collectivité en matière de pudeur subisse quelque transgression. Cette dignité de la collectivité devient la leur.

L'Imam Ali dit cette phrase surprenante: "Un homme "*gayur*" ne commet jamais l'adultère." Il ne dit pas un homme jaloux, mais "*gayur*". Pourquoi? Parce que le sens de "*gayrat*" relève de la droiture humaine, c'est une sensibilité à l'égard de la pureté de la société. L'homme "*gayur*", de la même façon qu'il ne consent pas à ce que soit entachée sa dignité en matière de pudeur, ne consent pas non plus à ce que soit entachée celle de la collectivité. Car le "*gayrat*" diffère de la jalousie. La Jalousie est une affaire personnelle et individuelle, issue d'une série de complexes psychiques, tandis que le "*gayrat*" est un sentiment spécifique à l'espèce humaine.

Ainsi, le "*gayrat*" ne provient pas de l'égoïsme. C'est un sentiment particulier suscité par la loi de la Création pour consolider le fondement de la vie familiale, qui procède de la nature et non de la convention.

Pour ce qui est de savoir si l'optique islamique à propos du "hijab" et du "couvrement" correspond ou non

au respect du sens de "gayrat" masculin, il ne fait aucun doute que l'Islam envisage bien cette philosophie qui y est inhérente, à savoir la protection de la pureté de la lignée et le non brassage de la filiation. Mais la raison d'être du "hijab" islamique ne se réduit pas à cela. Nous expliquerons cette question dans le chapitre suivant, intitulé *"La philosophie islamique du couvrement"*.

La menstruation

De l'avis de certains, le "hijab" et la réclusion de la femme ont une origine psychologique. Depuis toujours, la femme a eu en elle le sentiment d'être méprisable par rapport à l'homme, ceci pour deux raisons: d'une part une déficience organique par rapport à l'homme, et d'autre part l'écoulement menstruel, la phase de l'accouchement et la phase de la défloration.

La pensée selon laquelle la menstruation est une sorte de souillure et de défectuosité a existé chez l'être humain depuis des temps reculés, et c'est la raison pour laquelle les femmes étaient claustrées dans un coin durant leurs menstrues, qu'on les évitait et s'éloignait d'elles. C'est peut-être pour cette raison que le Noble Prophète fut interrogé à ce sujet. Or le verset qui fut révélé en réponse à cette interrogation ne disait pas que les règles sont une souillure, que la femme menstruée est souillée et qu'il ne faut pas la fréquenter, mais que c'est une sorte d'indisposition du corps, durant laquelle il faut s'abstenir des rapports sexuels, et non des relations en général:

"Ils t'interrogent au sujet de la menstruation des femmes. Dis: c'est une indisposition. Abstenez-vous de rapports sexuels avec les femmes durant leur menstruation..."²¹

Le Coran définit donc simplement cet état comme une sorte d'indisposition comme les autres et en ôta toute notion de souillure.

Dans les Traditions d'Abou Dawoud²², il est écrit à propos de la révélation de ce verset:

"Anas ibn Malek a dit: 'Les juifs avaient coutume d'expulser de la maison toute femme parmi les leurs qui devenait menstruée. Ni ils ne mangeaient avec elle, ni ne buvaient dans le même récipient, ni n'habitaient dans la même pièce qu'elle. Aussi l'Envoyé de Dieu fut-il interrogé à ce sujet, et ce verset fut révélé. Le Prophète interdit de prendre ses distances à l'égard des femmes menstruées, et dit qu'elles n'ont aucune autre interdiction que les rapports sexuels.'"

Du point de vue islamique, la femme menstruée a le statut d'une personne "mohdis", c'est-à-dire destituée du "woudou"* et du "gosl"* et "exclue" ainsi de la prière et du jeûne.

Toute cause d'impureté juridico-religieuse "hadas" est éliminée par la purification que constituent le "woudou" ou le "gosl". En ce sens, nous pouvons considérer les menstrues comme une impureté au même titre que la pollution sexuelle, le sommeil, l'évacuation d'urine²³, etc... Avec cette différence que ce type d'impuretés ne sont pas spécifiquement féminines et sont éliminées par le "ghosl" ou le "woudou".

Chez les juifs et les zoroastriens, on se comportait à l'égard de la femme menstruée comme d'un objet souillé, ce qui avait engendré à la fois chez la femme et chez l'homme la pensée qu'elle est un être vil et impur, et la femme elle-même en particulier, éprouvant dans cet état de la honte et une déficience, se dissimulait.

Nous avons précédemment cité ces propos de Will Durrant: *"Après Darius, la condition des femmes connut un déclin, en particulier au sein de la couche riche. Les femmes pauvres, nécessairement amenées à circuler parmi les gens pour travailler, préservèrent leur liberté. Mais en ce qui concerne les autres femmes, la réclusion qui leur était imposée en période menstruelle fut graduellement prolongée jusqu'à embrasser la totalité de leur vie sociale..."*

Il dit aussi: *"C'est lorsqu'elle comprit qu'en période menstruelle, il lui est interdit de s'approcher de l'homme que la femme ressentit pour la première fois de la pudeur et de la honte."*

Beaucoup de choses ont été dites au sujet du fait que la femme ressentit initialement en elle une déficience et que cela la fit considérer par l'homme et par elle-même comme un être vil. Que ces propos soient exacts ou non, ils sont sans rapport avec la philosophie islamique concernant la femme et le "couvrement" féminin. L'Islam, ni ne considère la menstruation comme rendant la femme vile et méprisable, ni n'a invoqué le "couvrement" en raison de la "bassesse" et du "caractère méprisable" de la femme: il eut d'autres desseins dont nous parlerons par la suite.

Valorisation

Les raisons que nous avons évoquées précédemment ont été utilisées dans une mesure plus ou moins grande par les adversaires du "couvrement" de la femme. Or à notre avis est en jeu une raison majeure qui a été négligée.

Selon nous, il ne faut rechercher l'origine sociale de l'apparition d'une limitation entre homme et femme ni dans le penchant pour l'ascétisme, ni dans la tendance de l'homme à exploiter la femme, ni dans la jalousie masculine, ni dans l'absence de sécurité au niveau social, ni dans la menstruation – ou il faut du moins la rechercher en eux dans une moindre mesure, et s'enquérir de l'origine de ce phénomène dans une ingénieuse perspicacité intuitive de la femme elle-même.

Il s'agit de façon générale de la racine de l'éthique sexuelle féminine dont relèvent la pudeur et la chasteté, ainsi que le penchant pour le "couvrement" de soi vis-à-vis de l'homme.

Diverses opinions ont été exprimées à ce sujet.

Selon la plus précise d'entre elles, la pudeur, la chasteté et le fait de se couvrir relèvent d'une perspicacité mise en oeuvre par la femme elle-même, grâce à une sorte d'intuition, pour se valoriser et préserver son succès auprès de l'homme. Grâce à une pénétration innée et un sens spécifiquement féminin, elle a saisi qu'elle ne peut égaler physiquement l'homme, et que si elle veut se mesurer à lui

dans l'existence, elle ne fera pas le poids face à sa force physique.

Par ailleurs, elle a découvert le point faible de l'homme en ce besoin inné qui fait de lui le symbole de l'amour et de la quête, et fait de la femme le symbole de l'objet aimé et désiré. Dans la nature, le mâle a été créé comme étant celui qui s'empare et qui pourchasse.

Comme le dit Will Durrant... *"Les mœurs de la copulation consistent chez les hommes en attaque pour s'approprier et chez les femmes en recul par coquetterie et par séduction... L'homme est par nature guerrier et animal de chasse, à l'action positive et offensive, et la femme est pour lui semblable à une récompense qu'il lui faut ravir."*

Lorsque la femme eut compris sa position et sa condition vis-à-vis de l'homme et qu'elle en eut saisi le point faible à son égard, tout comme elle recourut à la parure et à l'embellissement de soi, elle eut également recours au fait de se mettre hors de portée de l'homme. Elle comprit qu'il ne lui fallait pas se rendre gratuite, mais attiser au contraire la flamme de son amour et de sa requête, élevant ainsi sa position et sa condition.

"La pudeur, dit Will Durrant, ne relève pas de l'instinct, mais de l'acquis. Les femmes comprirent que la trivialité est source de blâme et de mépris et l'enseignèrent à leurs filles."

Il dit encore:

"La retenue et la réserve est la meilleure arme pour chasser les hommes. Si un membre caché du corps humain était décrit en public, notre attention serait attirée vers lui, mais le désir serait rarement suscité. Un jeune homme recherche des yeux pudiques, et sent inconsciemment que cette retenue subtile annonce une grâce et une tendresse sublimes."

(...) Contrairement à ce que l'on imagine, l'homme abhorre au fond de son esprit la trivialité de la femme, son abandon de soi et sa gratuité, et en a toujours loué la respectabilité, la grandeur d'âme et l'impassibilité à son égard.

(...) De façon générale, il existe un lien entre l'inaccessibilité et la séparation d'une part et l'amour, la passion et le fait d'être précieux d'autre part. De même qu'il existe une relation entre l'amour et la passion d'une part et l'art et la beauté d'autre part, en ce sens que l'amour s'épanouit sur le terrain de la séparation et de l'inaccessibilité, et que l'art et la beauté croissent et se développent sur le terrain de l'amour.

Bertrand Russell écrit:

"Il est regrettable du point de vue artistique que les femmes soient si aisément accessibles, et il vaut bien mieux qu'il soit difficile de les atteindre sans être impossible."

Il dit aussi:

"Là où les mœurs sont totalement libres, l'être humain qui pourrait virtuellement vivre un amour poétique"

aura rarement besoin en pratique, de par les succès consécutifs dus à son charme personnel, de recourir à ses facultés imaginatrices les plus hautes."

Will Durrant écrit au sujet de la philosophie du plaisir:

"Ce que nous recherchons en vain devient cher et précieux ; la beauté dépend de la puissance du désir, lequel diminue avec l'assouvissement et la satisfaction et augmente avec les obstacles et les empêchements."

(...) Une des lacunes qui existent aujourd'hui dans les sociétés européenne et américaine est celle de l'amour. Les propos de lettrés européens traduisent le fait que la première victime de la liberté et du dévergondage actuels des hommes et des femmes est l'amour, l'ardeur, les sentiments intenses et élevés. Dans le monde contemporain n'éclosent jamais d'amours du type des amours orientales de Majnoun et Leila ou de Khosrow et Chirine*.*

Indépendamment de la question de leur authenticité historique, ces récits expriment des réalités qui ont existé dans les sociétés orientales. De telles histoires permettent de comprendre jusqu'à quel point la femme a pu élever son rang en se maintenant loin de la portée de l'homme, et jusqu'à quel point elle a su comment pousser l'homme à abandonner son trône et à céder devant elle. Sa perception de cette vérité eut assurément une influence considérable sur sa tendance à couvrir son corps et à se cacher sous la forme d'un secret.

1. p. 30 (traduction persane).

2. Le chef de file des cyniques fut un élève de Socrate du nom d'Antisthène. Comme son maître, il vit l'apogée de l'existence dans l'acquisition de la vertu, mais vit la vertu dans le renoncement à toutes les jouissances corporelles et spirituelles. "Si lui et ses disciples étaient appelés "cyniques", a-t-on dit, c'est parce que les entretiens d'Antisthène avaient lieu dans un quartier d'Athènes qu'on appelait "Chien Blanc" (cynique vient du grec kuôn, kunos, chien – N.d.t.) pour une quelconque raison, et aussi du fait que ses disciples exagérèrent tant dans la manière de renoncer au monde et de rompre avec les attachements terrestres que renonçant également aux usages des relations avec autrui et aux exigences de la vie civilisée, ils adoptèrent un état bestial; ils circulaient en public avec des vêtements usés et déchirés, tête et pieds nus et les cheveux hirsutes (tels les hippies de notre époque); dans la conversation, ils disaient sans ménagement tout ce qui leur passait par la tête, poussant même loin dans le blasphème; ils glorifiaient la pauvreté, l'endurance dans la souffrance et la douleur, et renonçant à toutes les entraves et limites qu'observent les hommes dans leur vie sociale, ils avaient fait profession de l'état naturel." (Le cours de la sagesse en Europe, t. 1, p. 70)

3. Wassail, t. 1, p. 277.

4. Wassail, t. 1, p. 277.

5. Ibid.

6. Wassail, t. 1, p. 278.

7. Kâfi, vol. 5, p. 496; Wassail, vol. 3, p. 14.

8. Coran, 74: 4.

9. Wassail, t. 1, p. 278.

10. Coran, 7: 32.

11. Se référer à Wassail, t. 1, p. 279.

12. Wassail, t. 3, p. 3.

13. Kâfi, t. 5, p. 567.

14. Kâfi, t. 5, p. 494.

15. Diction arabe (N.d.t.).
16. Cf. traduction française.
17. Coran, 33:59.
18. par rapport à toute autre nourrice (N.d.t.).
19. Le terme "gayrat", d'origine arabe, est généralement traduit par "zèle", "jalousie", "ardeur". Or aucun de ces termes n'en rend fidèlement le sens, en particulier lorsqu'il s'agit, comme dans le présent contexte, du "gayrat" de l'homme vis-à-vis de son épouse et par extension des femmes musulmanes en général. Il s'agit là de zèle au sens de zèle à protéger la dignité féminine en matière de pudeur. (N.d.t.)
20. "Gayur": adjectif dérivé de "gayrat". (N.d.t.).
21. Coran, 2: 222.
22. v. I, p. 499.
23. Les états énumérés annulant les ablutions préparant à la prière (N.d.t.).

Source URL:

<https://www.al-islam.org/fr/la-question-du-hijab-ayatullah-murtadha-mutahhari/les-causes-de-lappartion-du-hijab>